



FNDPM

Fédération Nationale des  
Directeurs de Police Municipale



ANCPM

Association Nationale des  
Cadres de Police Municipale



ANCTS

ASSOCIATION NATIONALE  
DES CADRES TERRITORIAUX  
DE LA SÉCURITÉ

Contact : [bureau@fnpmf.fr](mailto:bureau@fnpmf.fr)

Site web : [www.fnpmf.fr](http://www.fnpmf.fr)

Téléphone: 07 61 60 70 42

## Lettre ouverte à Mesdames et Messieurs les Sénateurs

Objet : Examen du projet de loi relatif aux polices municipales déposé au Sénat le 29 octobre 2025

Mesdames, Messieurs les Sénateurs,

À l'heure où vous vous apprêtez à examiner le projet de loi relatif aux polices municipales, déposé par le Ministre de l'Intérieur au Sénat le 29 octobre 2025, nos organisations représentatives apolitiques et non syndicales — la Fédération Nationale des Policiers Municipaux de France(FNPMF), l'Association Nationale des Cadres de Police Municipale (ANCPM), la Fédération Nationale des Directeurs de Police Municipale (FNDPM) et l'Association Nationale des Cadres Territoriaux de la Sécurité (ANCTS) — souhaitent attirer solennellement votre attention sur la réalité quotidienne de nos agents et sur les attentes légitimes de toute une profession.

Depuis plusieurs années, de nombreuses voix ont rappelé la détresse et la lassitude croissantes des policiers municipaux aux côtés de chaque Maire. Fatigue, exposition permanente à la violence, sentiment d'isolement institutionnel : derrière chaque uniforme, il y a des femmes et des hommes qui, chaque jour, assurent avec courage la sécurité de nos concitoyens, souvent sans disposer des moyens, de la reconnaissance ni des garanties adaptées à leurs missions.

Nos collègues interviennent aujourd’hui sur des problématiques de plus en plus complexes : développement des polices pluri-communales, troubles à l’ordre public, violences urbaines, missions de proximité, gestion de crise et assistance aux populations à travers les Plans Communaux de Sauvegardes mais également toutes les manifestations d’ampleur. Pourtant, notre statut, nos conditions d’exercice et nos droits demeurent insuffisamment adaptés aux responsabilités que la République nous confie.

La **police municipale** constitue aujourd’hui le **seul service de proximité au contact quotidien de la population** devant le désengagement de plus en plus flagrant de l’Etat, sans pour autant disposer des moyens nécessaires pour assurer cette lourde tâche ni la reconnaissance attendue.

À l’approche de ce débat législatif, nous formulons un appel clair et responsable :

- Une **reconnaissance statutaire** pleine et entière, une **retraite digne** et à la hauteur des missions confiées ;
- Un renforcement de la **protection fonctionnelle et juridique**, afin de sécuriser l’action des agents confrontés à des situations périlleuses ;
- Des **moyens matériels et humains adaptés**, garantissant l’efficacité de nos interventions et la sécurité de tous ;
- Une **place renforcée dans l’architecture nationale de sécurité**, pour que la police municipale cesse d’être perçue comme un « maillon secondaire », alors qu’elle est désormais **incontournable**,



FNDPM

Fédération Nationale des  
Directeurs de Police Municipale



ANCPM

Association Nationale des  
Cadres de Police Municipale



ANCTS  
ASSOCIATION NATIONALE  
DES CADRES TERRITORIAUX  
DE LA SÉCURITÉ

Contact : [bureau@fnpmf.fr](mailto:bureau@fnpmf.fr)

Site web : [www.fnpmf.fr](http://www.fnpmf.fr)

Téléphone: 07 61 60 70 42

- La suppression de la commission consultative des polices municipales marquant depuis plusieurs années son inaction et son remplacement par une direction unique des partenariats chargée de l'animation du continuum de sécurité et du pilotage des partenariats avec les polices municipales et gardes champêtres en y intégrant une représentation de nos associations représentatives afin de siéger légitimement aux différentes instances.

Nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les sénateurs, de ne pas ignorer la souffrance exprimée par nos agents. Le texte que vous allez examiner n'est pas un simple ajustement technique : il engage l'avenir de la police municipale, la dignité de ses personnels, et par conséquent la confiance de nos concitoyens envers leurs institutions de proximité.

Nous vous exhortons à adopter une loi ambitieuse, respectueuse et protectrice, à la hauteur des enjeux.

Parce qu'il en va non seulement de notre profession, mais aussi de la sécurité et de la cohésion de toute la Nation.

**Moderniser les missions sans reconnaître les femmes et les hommes qui les exercent, c'est prendre le risque de déséquilibrer la réforme avant même son entrée en vigueur.**

Veuillez croire, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, en notre profond attachement aux valeurs républicaines qui nous animent et en notre détermination à continuer de servir avec loyauté et honneur.

Pour les organisations signataires :

Thierry COLOMAR  
Président de la FNPMF